

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 AVRIL 2026

OBJET : Délibération pour l'affectation des résultats 2025 (Budget commune)

Le dix-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : MANUEL Agnès

Convocation en date du : 5 avril 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BENEVENT Nicolas, BLACHE Claudie, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRAS Maïwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSE : BARTHELEMY Géraldine

Après avoir entendu l'exposé du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 (budget principal) de la commune d'Aubessagne ;

Constatant les résultats suivants :

	Article	Intitulé	Montant
Résultat Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	95 273.98 €
Résultat Investissement	001	Résultat d'investissement reporté	- 709 252.07 €

Considérant que seul le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement) ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

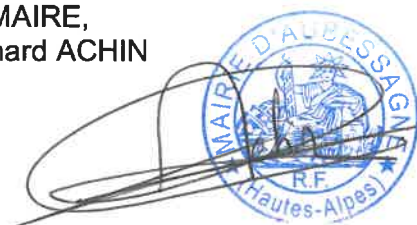
➤ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

002 Résultat d'exploitation reporté : 95 273.98 €

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 709 252.07 €

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

